

**ANNEXE III**

**RÈGLEMENT D'EXAMEN**

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) enseignement à distance candidats libres		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités)	
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée	Modes	Durée
<b>UNITÉS PROFESSIONNELLES</b>								
<b>EP 1</b> – Analyse d'une situation professionnelle	<b>UP1</b>	4	CCF		Ponctuelle écrite	3 h	CCF	
<b>EP 2</b> – Réalisation d'un ouvrage de construction bois	<b>UP2</b>	9 (1)	Mixte : CCF et ponctuelle pratique	- ----- 7 heures	Ponctuelle pratique	15 à 19 heures (2)	CCF	
<b>EP 3</b> – Fabrication d'un ouvrage spécifique	<b>UP3</b>	4	CCF		Ponctuelle pratique	7 h	CCF	
<b>UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>								
<b>EG1</b> – Français et histoire - géographie	<b>UG1</b>	3	CCF		Ponctuelle écrite et orale	2h15	CCF	
<b>EG2</b> – Mathématiques - sciences	<b>UG2</b>	2	CCF		Ponctuelle écrite	2h	CCF	
<b>EG3</b> – Éducation physique et sportive	<b>UG3</b>	1	CCF		Ponctuelle		CCF	
Épreuve facultative : (3) Arts appliqués et cultures artistiques	<b>UF</b>		CCF		Ponctuelle écrite et pratique	1h30	CCF	

(1) dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle

(2) dont 1 h pour la vie sociale et professionnelle

(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.